

Seul le prononcé fait foi



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Allocution d'ouverture et de bienvenue

Dr. Naoko Ishii, Directrice générale et Présidente
Fonds pour l'environnement mondial

Quarante-troisième réunion du Conseil du
Fonds pour l'environnement mondial
13-15 novembre 2012

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil, les Ministres, les Secrétaires exécutifs des Conventions, les Membres du Groupe consultatif pour la science et la technologie, les Représentants des Agences du FEM, des organisations de la société civile, du secteur privé, de l'Administrateur, et du Bureau de l'évaluation du FEM, Mesdames et Messieurs et chers amis, bonjour et bienvenue à tous.

C'est un honneur de vous réunir ici à l'occasion de la quarante-troisième réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial.

Lorsque vous avez fait de moi la quatrième directrice générale et présidente du FEM, j'ai exprimé ma conviction que le FEM est une institution unique, capable de faire une réelle différence dans le monde. Cent jours après avoir pris mes fonctions, je comprends encore mieux le potentiel du FEM. J'ai eu en effet la possibilité de mesurer le rôle déterminant que joue notre institution en me rendant sur les lieux de plusieurs projets du FEM aux quatre coins du monde. L'un de mes premiers déplacements m'a amenée sur le site de la centrale géothermique KenGen, au Kenya, là où un petit million de dollars alloués par le FEM a permis de mobiliser un milliard de dollars de cofinancement grâce au

concours de nos partenaires. Lors d'un récent voyage en Chine, je me suis rendue sur le site d'un projet financé par le FEM qui met en œuvre la technologie des piles à combustible afin de promouvoir leur commercialisation. En Inde, le projet d'écodéveloppement financé par le FEM permet non seulement de protéger le tigre et son habitat, mais aussi de créer des revenus durables pour les populations locales. Le mois dernier, au Japon, mes rencontres avec les petits états insulaires et ma participation à un dialogue sur la gestion des risques de catastrophes naturelles ont confirmé la satisfaction croissante suscitée par les stratégies d'adaptation mises en œuvre dans le cadre du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques.

Quelques jours après votre décision de me retenir comme directrice générale, j'ai été témoin de la dynamique de l'effort de protection de l'environnement mondial au Sommet de Rio + 20. J'ai été heureuse de voir que ce Sommet est revenu sur l'héritage laissé par notre institution, reconnaissant « les importantes réalisations du FEM au cours des 20 dernières années » dans le document final du Sommet et prenant acte de l'impact positif des réformes engagées par le FEM. Je serais curieuse de savoir ce que vous pensez du Sommet de Rio + 20. À mon sens,

l'acquis de ce Sommet ne se limite pas aux résultats des négociations officielles.

J'ai en effet pu voir émerger de nombreux engagements prometteurs, pris par des intervenants animés du même esprit – gouvernements, municipalités, petites et grandes entreprises, organisations locales et internationales de la société civile.

Cela m'a galvanisée.

J'ai eu le même sentiment le mois dernier à Hyderabad, lors de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, à laquelle je participais pour la première fois en tant que directrice générale. J'ai pu constater que la Conférence était déterminée à se consacrer pleinement à la mise en œuvre des programmes ambitieux et des objectifs connexes qu'elle avait déjà adoptés, plutôt qu'à la réouverture de négociations. Ce choix traduit le sentiment profondément partagé qu'il est urgent d'intégrer systématiquement la préservation de la biodiversité aux autres secteurs et qu'il est nécessaire d'engager des actions concertées.

Une ambition commune se dégage de ces réunions : comment estimer correctement la valeur du patrimoine naturel et comment l'intégrer dans les mécanismes de décision à tous les niveaux ? Je pense que cet objectif est appelé à

prendre de plus en plus d'importance dans la gestion durable de l'environnement, et je souhaiterais réfléchir à la manière dont le FEM pourrait contribuer plus activement à sa réalisation dans nos pays clients.

Si mon admiration pour le FEM n'a cessé de croître au cours de mes 100 premiers jours à la tête de l'institution, je reconnais aussi qu'il s'agit de déterminer comment la positionner stratégiquement dans notre monde en mutation.

L'environnement mondial est en crise. Certains de nos écosystèmes indispensables ont déjà dépassé leur capacité de charge. Le STAP nous dit qu'un réchauffement de 2°C à l'échelle planétaire est déjà excessif pour la santé de nombreux écosystèmes et que nous faisons fausse route.

Il ne suffira pas de continuer à mieux gérer l'environnement mondial. Nous devons amener de toute urgence une transformation profonde.

Le FEM est à la croisée des chemins.

Si nous voulons être fiers du FEM dans 10 ans, nous devons admettre la réalité dérangeante que les efforts que nous et nos partenaires déployons ne parviennent pas à inverser l'évolution inquiétante de l'environnement mondial. Nous devons admettre la réalité regrettable que, dans la politique internationale, la protection du patrimoine commun de l'humanité — le mandat du FEM — est rarement traitée comme une priorité essentielle. Et nous devons admettre que la prolifération des Fonds ajoute à la complexité de l'architecture financière internationale. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous reposer sur nos lauriers.

Dans ce contexte, le Conseil est investi d'une grande responsabilité. Les discussions et les décisions que nous allons prendre au cours des deux prochains jours revêtent la plus haute importance.

De mon point de vue, nous avons trois objectifs devant nous durant cette réunion du Conseil. Premièrement, il s'agit pour nous d'entamer un processus de réflexion sur l'avenir, et non pas seulement à un horizon de six mois mais à plus long terme. Deuxièmement, nous devons adopter certaines décisions pour renforcer

davantage le partenariat du FEM. Et troisièmement, il nous faut veiller à gérer les ressources du FEM avec prudence et efficacité.

Je vais aborder ces trois points successivement.

Tout d'abord, compte tenu du contexte difficile auquel le FEM est confronté, il est indispensable que nous formulions une vision et une stratégie à long terme pour le FEM, stratégie que j'appellerai « FEM 2020 ». Par cet exercice, nous nous emploierons à répondre à différentes questions essentielles pour l'avenir de l'institution. Nous réfléchirons aux changements plus généraux et plus audacieux à apporter à notre façon de gérer l'environnement mondial. Ce travail fera ressortir le rôle unique que notre institution peut jouer comme catalyseur de cette transformation profonde. Que peut faire le FEM pour agir plus vigoureusement en tant qu'ambassadeur du patrimoine commun ? Comment l'institution peut-elle contribuer à donner davantage d'importance à cette mission sur l'arène politique internationale ? Quelle est la meilleure manière pour le FEM de stimuler l'innovation au service de l'environnement mondial ? Que doit faire le

FEM pour être le mieux à même de faire bouger les choses dans l'architecture dynamique de la finance environnementale ?

Nous avons prévu une heure et demie pour engager le débat sur ces différents points immédiatement après l'ouverture de la réunion. J'encourage chacun de vous à me faire part de vos réflexions sur la façon de tirer le plus grand profit de l'exercice d'élaboration de la stratégie « FEM 2020 ». Je suis très heureuse que le vice-ministre brésilien de l'Environnement, M. Francisco Gaetani, ait bien voulu assister à cette réunion du Conseil pour nous parler de sa vision de l'avenir du FEM.

La stratégie « FEM 2020 » fournira un cadre solide pour la reconstitution FEM-6 qui sera officiellement lancée durant cette réunion.

Un élément déterminant pour l'avenir sera de tirer les leçons du passé et de s'appuyer sur des études de haut niveau. C'est la raison pour laquelle j'accorde une grande importance aux points de l'ordre du jour consacrés à l'examen des contributions du STAP et du Bureau de l'évaluation du FEM. Sans savoir si nous

atteignons les objectifs qui nous ont été fixés et sans mettre le doigt sur nos lacunes, nous ne pourrions réaliser nos objectifs stratégiques, ni a fortiori les développer. Il est indispensable que le Secrétariat du FEM et le Bureau de l'évaluation poursuivent les mêmes objectifs à long terme. J'attends avec intérêt l'intervention de M. van den Berg qui présentera les conclusions du Bureau de l'évaluation.

Le rôle du STAP est tout aussi essentiel. À cet égard, j'ai le plaisir de vous informer qu'au mois de septembre, nous avons organisé un séminaire de réflexion avec le STAP afin de déterminer comment le FEM pouvait davantage prendre les devants pour exploiter les connaissances et les compétences du STAP au profit des pays bénéficiaires. J'attends avec intérêt l'intervention de Thomas Hammond.

En ce qui concerne le second objectif du Conseil, les Conventions constituent une composante fondamentale du partenariat du FEM. Nous avons l'honneur de compter aujourd'hui parmi nous deux secrétaires exécutifs de ces conventions, M. Braulio Ferreira de Souza Dias, pour la diversité biologique, et M. Jim Willis, pour la Convention de Stockholm. J'attends avec intérêt le point de vue de

M. Ferreira de Souza Dias sur ce que nous pouvons faire de plus à un niveau stratégique pour réaliser nos objectifs communs d'internalisation de la biodiversité, de quantification de la valeur du patrimoine naturel et d'intégration de cette valeur dans les mécanismes de décision. J'attends également avec intérêt le point de vue de M. Willis sur les enjeux et perspectives d'une pleine intégration du programme sur les substances chimiques dans les travaux du FEM. Cette présentation sera le prolongement d'un examen entamé lors d'un séminaire qui s'est déroulé pendant mes deux premières semaines de fonctions. Un autre point de l'ordre du jour sera consacré à l'examen du rôle que le FEM pourrait jouer comme mécanisme financier de la future convention sur le mercure.

Je profite de cette occasion pour signaler que nous travaillons en étroite relation avec Mme Christiana Figueres, de la CCNUCC, et M. Luc Gnacadja, de la CNUCLD. Tous deux ont promis d'assister aux futures réunions du Conseil. Comme vous le savez, nous coopérons étroitement avec Mme Christiana Figueres en faveur du Fonds vert pour le climat.

Je souhaiterais souligner un point qui démontre le nouvel esprit de collaboration étroite entre le Secrétariat et les Agences du FEM, un aspect que je suis

déterminée à pousser plus loin. Grâce aux orientations très judicieuses données par le groupe de travail du Conseil et en collaboration avec les Agences, nous avons devant nous des propositions qui ouvrent la voie à une nouvelle coopération entre les Agences et le Secrétariat dans le cycle de projet. Nous avons la volonté de travailler en étroite relation et en équipe. Nous partageons le même objectif que nous poursuivons en fonction de nos propres avantages comparatifs. Nous sommes convaincus que ce nouvel esprit renforcera encore le partenariat du FEM dans l'intérêt de tous les pays membres du FEM.

Durant cette réunion, nous ferons également le point sur l'avancement du processus d'accréditation des nouvelles Agences de projets. Le rapport présenté vous fournira des éléments vous permettant de donner de nouvelles orientations sur la façon de continuer à progresser sur cette réforme importante.

Le troisième et dernier objectif de cette réunion est de veiller à ce que les ressources du FEM soient gérées avec prudence et efficacité.

Bien qu'ayant de grandes ambitions pour l'avenir, nous devons faire face à des réalités difficiles à court terme du fait du manque de ressources. Il y a deux ans, nous célébrions le succès de la Cinquième reconstitution de la Caisse du FEM. Toutes les ressources promises ne se sont toutefois pas matérialisées, et nous prévoyons un déficit de financement d'environ 15 %. Je juge prudent de commencer à planifier dès aujourd'hui la manière dont nous pouvons ajuster nos opérations à ce déficit. Cela supposera des choix difficiles, qu'il faudra faire sans perdre de vue la valeur stratégique du FEM.

Nous examinerons également un nouveau programme de travail. Sa taille modeste s'explique en grande partie par le montant élevé alloué au programme de travail précédent. Je constate néanmoins avec satisfaction que ce programme de travail comporte beaucoup des éléments que je souhaite voir figurer dans les projets financés par le FEM, à commencer par la large place faite à l'innovation et au développement durable.

Enfin, cette réunion du Conseil étant la première à laquelle je participe en tant que directrice générale, je souhaiterais savoir quelles sont vos idées pour

améliorer la façon dont le Secrétariat travaille avec le Conseil, et je tiens beaucoup à entendre vos propositions sur les autres missions au cœur de notre mandat actuel.

Avant de conclure, j'aimerais appeler votre attention sur un ouvrage paru depuis le dernier Conseil. La gestion des connaissances est un élément indispensable à la réalisation de ma vision. J'ai donc aujourd'hui le plaisir de vous annoncer la publication d'un ouvrage que le Conseil a vivement encouragé. Paru en anglais sous le titre *Closing the Gap: GEF Experiences in Global Energy Efficiency*, il illustre notre effort d'analyse systématique de nos 20 ans d'expérience dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. Je pense que les grands enseignements présentés dans cet ouvrage aideront à éclairer la stratégie qui sera suivie en la matière par le FEM dans les années à venir.

Je ne doute pas que nos travaux seront fructueux et stimulants cette semaine.

Je vous remercie de votre attention et, une fois encore, de m'avoir accordé votre confiance en me nommant à la tête du FEM.